

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

FUTURE MAISON DE QUARTIER DES HAUTS DE SAINT AUBIN



**Document rédigé par le CLAC
(Collectif du Lieu Artistique et Culturel)**

Juin 2020

SOMMAIRE

Genèse du projet	<i>page 3</i>
1 - Historique du projet	<i>page 4</i>
2 - Méthodologie de travail	<i>page 6</i>
Le projet culturel du CLAC	<i>page 8</i>
Ambitions	<i>page 9</i>
Les grands axes du projet culturel	<i>page 10</i>
Axe 1 : Mettre en place la gouvernance du projet avec les habitants	<i>page 11</i>
Axe 2 : Vivre ensemble dans la convivialité et la mixité	<i>page 12</i>
Axe 3 : Permettre la découverte culturelle à tous les publics	<i>page 13</i>
Axe 4 : Valoriser les pratiques amateurs	<i>page 14</i>
Axe 5 : Affirmer une identité écocitoyenne	<i>page 15</i>
Axe 6 : Coopérer avec les acteurs du territoire angevin	<i>page 16</i>
Tableau de synthèse des axes et objectifs du projet culturel du CLAC	<i>page 17</i>
Le budget de charges directes de fonctionnement	<i>page 18</i>

GENÈSE DU PROJET

1 - HISTORIQUE DU PROJET

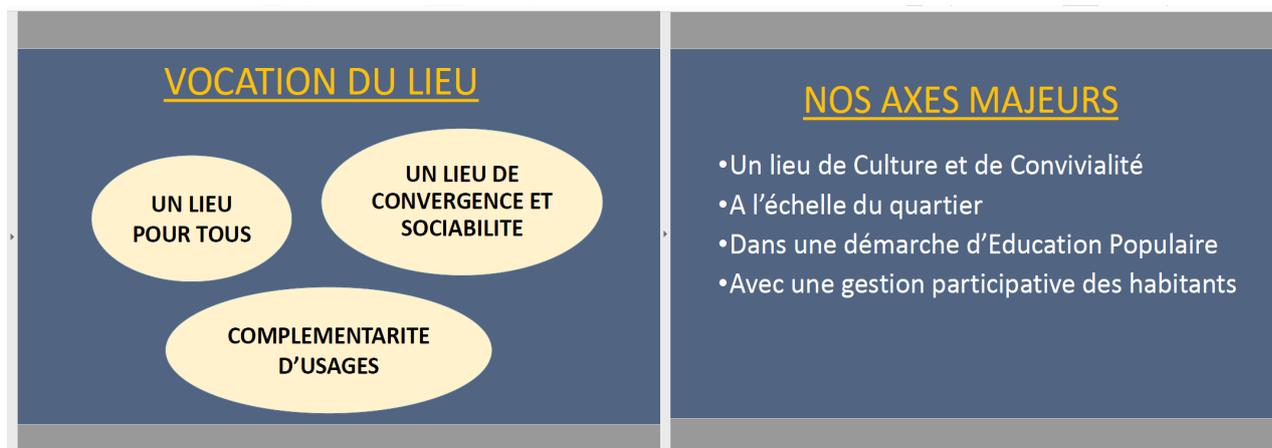
2 - MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

1 - HISTORIQUE DU PROJET

En 2016, le Conseil de Quartier a testé sur les Hauts de St Aubin l'hypothèse d'un lieu de convivialité à dominante culturelle. Pour mener à bien l'enquête auprès des habitants, puis la réflexion autour de ce nouveau lieu, le collectif Lieu Culturel a été créé. Il est composé d'habitants (une quarantaine recensés à ce jour), dont certains sont membres du CCQ et du conseil de maison, du directeur et de la responsable culture de la MQHSA.

Ce collectif a rendu des préconisations en 2018. Voici pour rappel les points principaux présentés en réunion aux habitants et représentants de la Ville le 27/06/2018.

- ❶ Les habitants ont retenu la proposition émanant du Maire d'une salle culturelle pouvant combiner une salle de spectacle, un bar et des événements associatifs. Cette proposition était celle qui correspondait le mieux aux besoins exprimés par les habitants dans l'enquête de 2016, à savoir un lieu de convivialité et de vivre-ensemble sur le quartier.
- ❷ Ce lieu sera ouvert à de multiples activités culturelles, y compris celles proposées par des groupes d'habitants amateurs ou des associations.
- ❸ Ce lieu s'inscrira dans une complémentarité avec les autres acteurs du quartier, le futur lieu devant apporter un plus en termes de qualité d'équipement et de moyens par rapport à ce qui existe déjà.
- ❹ Pour le futur fonctionnement, il semble opportun et cohérent de s'appuyer sur le statut juridique, et sur les compétences et les ressources humaines existantes à la MQ, tout en laissant la place aux habitants du quartier qui souhaiteraient s'investir dans le fonctionnement du futur lieu.



Extrait de la présentation du 27 juin 2018

Puis la Ville a acté la construction d'un lieu culturel conjointement au renouvellement de l'actuelle MQ. Le collectif a alors activement participé à la définition des locaux, en lien avec le programmiste et les services de la Ville.

Début 2020, le collectif s'est créé une identité : le CLAC pour Collectif du Lieu Artistique et Culturel. Le CLAC s'est doté d'un "secrétariat" de 5 personnes : 1 représentante du conseil de maison, 1 représentant du conseil de quartier, 2 représentantes des habitants et 1 membre du personnel de la MQHSA. Il est ouvert à toute personne habitant le quartier et souhaitant rejoindre la base des habitants déjà présents pour poursuivre les réflexions quant au futur équipement du quartier, son identité, son fonctionnement, sa programmation...

2 - MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Depuis l'enquête de 2016, le collectif s'est réuni régulièrement pour recueillir les souhaits des habitants en vue d'élaborer un pré-projet. Pour alimenter sa réflexion, le collectif a également réalisé des entretiens dans plusieurs structures culturelles du territoire angevin : Théâtre du Champ de Bataille, Quart'Ney, Jean Vilar, MPT Monplaisir, Espace Culturel St Serge, Maison de Quartier du Lac de Maine.

Pour plus de détails concernant la méthodologie de l'enquête et le traitement des résultats, les outils des entretiens avec les structures, et le fonctionnement des premiers échanges du collectif, voir le document final de juin 2018, « Vers un lieu culturel dans le quartier des HSA », et en particulier l'annexe 2.



Depuis la présentation du 27 juin 2018, le CLAC s'est réuni 27 fois pour avancer sur le projet de lieu culturel : à la fois des réunions de travail du groupe d'animation, et des réunions collectives (soit d'information, soit de réflexion) où ont été largement invités les habitants du quartier, par mail et en faisant du boitage ciblé. D'autres visites ont été réalisées par les habitants volontaires : les Trois Mâts, le Centre Georges Brassens, le Vallon des Arts, le Quart'Ney et Monplaisir. Ainsi, le CLAC a associé les habitants à la réflexion en la structurant autour de 3 commissions thématiques : fonctionnement de la future salle, convivialité, et identité/programmation du lieu culturel. Ces commissions se sont réunies en juin 2020, et ont permis d'élaborer les 6 axes du projet culturel, axes issus du travail d'intelligence collective mené par les habitants et coordonné par le bureau du CLAC. Ce travail collectif a été accompagné par un sociologue de la culture, F. Boitard (formateur chez ARTES), sous forme de deux journées de travail en février et juin 2020.



Extrait du travail mené avec les habitants

L'ensemble de ce travail d'enquête, de concertation et de réflexion collective mené par des habitants et avec les habitants du quartier donne aujourd'hui naissance à un projet culturel décliné en 6 axes, présentés dans la suite de ce document.

Il va de soi qu'il s'agit ici d'une première ébauche, qui devra s'affiner tout au long de l'année 2020/2021. Une première restitution des axes, objectifs et actions a été présentée aux habitants participants le 2 juillet 2020 ; elle servira de base de travail. D'ores et déjà, le CLAC a choisi de se structurer en commissions qui poursuivront les travaux par axe, afin d'aller plus loin dans la déclinaison des objectifs en actions et en moyens. Dès septembre, nous mettrons en place nos instances de travail : 6 commissions thématiques, qui se réuniront une fois tous les 2 mois, dont l'objet sera de traiter d'un axe en particulier. Avec en alternance une commission plénière bimestrielle pour faire le point sur les travaux des commissions.

LE PROJET CULTUREL DU CLAC

"Collectif du Lieu Artistique et Culturel"

Ambitions

Nous avons souhaité que l'éducation populaire soit au cœur du projet culturel du CLAC. Ainsi elle est transversale à tous les axes du projet, qui vise dans sa globalité à reconnaître toutes les cultures et à promouvoir l'interculturalité; à offrir à chacun la possibilité de se développer individuellement et collectivement dans un souci de mixité sociale; à améliorer le vivre-ensemble à l'échelle du grand quartier des Hauts de St Aubin, tout en coopérant avec les autres structures à vocation culturelle du territoire angevin.

C'est un projet co-construit avec les membres du conseil de quartier groupe «Vivre Ensemble», les membres du conseil de maison, les habitants, la Maison de quartier et des partenaires du quartier. Il a vocation à rayonner sur le territoire des Hauts de St Aubin, dans un souci de cohérence avec les projets sociaux existants et à venir sur notre quartier, et avec la CPO signée entre la Maison de quartier et la Ville d'Angers, qui inclut notamment le parcours culturel de l'habitant. C'est donc un projet élaboré par les habitants et pour les habitants des Hauts de St Aubin.



Deuxième journée de formation avec François Boitard, formateur ARTES

Les grands axes du projet culturel



Axe 1 : Mettre en place la gouvernance du projet avec les habitants

C'est un axe fondamental, qui doit être travaillé en amont du projet, mais qui devra aussi vivre de façon dynamique une fois la salle construite au sein de la nouvelle Maison de quartier.

Le premier objectif porte sur l'administration du suivi du projet, à mettre en place dès septembre 2020/2021, et au-delà du temps de la construction. Cela passera par la création du groupe de pilotage avec les habitants, que nous souhaitons inscrire dans la continuité des travaux actuels du CLAC (réunion plénière bimestrielle). Ce groupe de pilotage fédérera les commissions thématiques, qui ont été définies en concertation avec les habitants. Dans l'immédiat, les commissions correspondent à nos 6 axes de travail, mais seront amenées à évoluer, d'autres thématiques pouvant soit aboutir, soit s'ajouter au fil de la co-construction.

Notre souhait est de pouvoir élargir encore le bureau du CLAC, qui reste ouvert à tout habitant du quartier. Ce souhait implique la nécessité de pouvoir former les habitants bénévoles qui s'investiront, dans un but d'encapacitation à suivre la gestion du projet culturel dans le temps.

Nous nous appuierons sur une charte, que nous aurons à rédiger ensemble pour s'accorder et partager une vision commune d'une part, et poser les bases et méthodes de notre administration d'autre part.

Enfin, il nous semble important d'inclure au suivi du projet le développement de potentiels partenariats privés. À tout le moins d'investiguer quelles pourraient être nos futures sources de financement, nécessairement diversifiées, afin de bâtir un premier modèle économique cohérent avec le fonctionnement de la salle.

Le second objectif vise à instaurer une communication régulière sur ce projet culturel, pour informer et faire connaître nos avancées aux habitants du quartier, ce qui pourrait motiver de nouveaux habitants à rejoindre le groupe de réflexion. Nous nous appuierons pour cela sur le journal de quartier, et l'organisation de réunions publiques régulières à l'échelle du quartier. Les moyens à mettre en œuvre : l'utilisation des réseaux sociaux, la création d'une "gazette" du CLAC et de supports pédagogiques, la distribution de flyers d'invitation aux réunions, la concertation avec l'aménageur pour installer une signalisation "pré-chantier"... entre autres.

Notre troisième objectif est d'évaluer ! Auto-évaluer notre travail en prenant du recul et en se référant régulièrement à la charte. Mais aussi recueillir l'avis des habitants, sur l'évolution du projet d'abord, sur son contenu prévisionnel ensuite, et enfin sur la programmation qui sera déployée une fois l'équipement construit. Il nous faudra donc élaborer des outils d'évaluation, pouvant s'inspirer par exemple d'une démarche qualité (tableaux de bord, enquêtes habitants, réunions de sensibilisation...). Le but étant s'assurer en continu de l'adéquation du projet avec les demandes et les besoins des habitants du quartier.

Axe 2 : Vivre ensemble dans la convivialité et la mixité

Pour rappel, la convivialité est bien la base du projet culturel. En effet, en 2016, le groupe "Vivre ensemble" émanant du conseil de quartier avait enquêté auprès des habitants, en leur demandant comment améliorer la convivialité sur le quartier. C'est de cette enquête qu'est remonté le souhait d'avoir, en centralité des Hauts de St Aubin, un lieu convivial à dominante culturelle. Cet axe, issu d'une demande forte des habitants, devra donc faire l'objet d'une vigilance particulière, notamment dans l'évaluation.

Le premier objectif du projet culturel du quartier des Hauts de St Aubin est d'animer le territoire, en prenant en compte tous ses acteurs.

Nous projetons d'organiser des événements populaires et fédérateurs, à l'image de "Jour de fête" ; et une agora annuelle avec toutes les associations du quartier.

Les espaces sur lesquels s'appuie le projet culturel étant hébergés par la maison de quartier, il nous semble important de pouvoir relier le volet animation de notre projet à l'animation du hall de l'équipement. C'est pourquoi nous souhaitons qu'il puisse y avoir un médiateur susceptible à la fois d'accueillir ceux qui viendront à la maison, et d'informer sur la programmation, les événements... Ce médiateur pourrait également être amené à être en lien avec le bar et les bénévoles. Et pourquoi pas faire de la médiation numérique pour les habitants qui seraient mal équipés ou auraient besoin d'être aidés à la manipulation d'outils informatiques.

Enfin, la convivialité est souvent synonyme d'échanges autour d'un verre. Avoir un bar ouvert en journée est une demande prioritaire des habitants. Il nous faut désormais réfléchir à son fonctionnement pour qu'il réponde à cette demande de lieu convivial, ouvert sur l'extérieur, où l'on puisse se poser, discuter, faire du lien, monter des projets.

Le second objectif vise à favoriser les échanges culturels à l'échelle du quartier. L'organisation de temps forts interculturels et intergénérationnels (concerts, bals), ou de repas partagés à thèmes (cuisines du monde) peuvent y répondre. Nous allons consulter plus avant les habitants sur d'autres actions à mettre en œuvre pour réaliser cet objectif. D'ores et déjà, des thématiques ont été proposées : place des femmes, lutte contre les discriminations, connaissance du monde...

Le troisième objectif est d'intégrer le projet social de la maison de quartier et les termes de la CPO à notre projet culturel. Il faudra pour cela que le comité de pilotage s'approprie le projet social élaboré par la maison de quartier, notamment en ce qui concerne la mixité sociale. Et qu'il suive les évolutions de la CPO, qui décline plusieurs actions favorisant le parcours culturel de l'habitant.

En cela, la présence d'un membre du conseil de maison dans le bureau du CLAC est un relais important, pour garantir un bon niveau d'information, et que notre comité de pilotage soit réactif face aux possibles évolutions des différents documents cadres concernant le projet social et la CPO.

Axe 3 : Permettre la découverte culturelle à tous les publics

Cet axe recouvre non seulement la mise en place d'une offre culturelle variée, mais aussi l'accessibilité à cette offre, en particulier pour les habitants des Hauts de St Aubin. Nous défendons en effet un projet de territoire.

Nous partons sur une base de 20 spectacles professionnels par an, dont 10 dédiés aux familles et à la petite enfance, sur une saison qui s'étalerait de début octobre à fin mai.

Nous souhaitons une offre variée, en accord avec tout ce que les habitants ont mentionné au cours de la concertation : théâtre, concerts, danse, cinés-débats, arts du cirque, mais aussi cuisine, thés dansants, expositions, conférences, arts visuels graphiques (c'est d'ailleurs pour cela que les habitants souhaitaient un hall avec de la hauteur sous plafond).

Cette programmation diversifiée devra non seulement s'adresser aux différents publics présents sur le quartier, mais aussi réussir à les mélanger : familles, jeune public (dont les écoliers), mais aussi étudiants et handicapés. Cela impliquera un budget dédié à cette programmation. Et dans l'optique où nous souhaitons développer un modèle économique avec une part d'auto-financement, nous aurons à intégrer la mise à disposition et la location de la salle à des partenaires privés notamment.

C'est la raison pour laquelle, sur la base de 300 places assises, nous soutenons l'idée d'avoir 600 places debout. Cette jauge n'existe pas encore sur le territoire angevin, et quelques interlocuteurs producteurs et tourneurs se sont montrés intéressés par une telle jauge. Elle nous semble également pertinente au vu de l'évolution du grand quartier, qui pourrait à terme accueillir 19 000 habitants. Et dans le cadre de l'organisation d'événements inter-quartiers. Enfin, pour des associations étudiantes, et un public d'étudiants des grandes écoles et facultés, cette jauge est intéressante, d'autant plus que la salle culturelle sera bien desservie tout à côté du tramway.

Axe 4 : Valoriser les pratiques amateurs

Pour mettre en œuvre cet axe, qui fait partie du parcours culturel, nous proposons non seulement de favoriser l'accès de l'équipement aux artistes amateurs (et prioritairement du quartier), mais aussi de pouvoir les accompagner dans leurs projets et de leur donner une place dans la programmation.

Favoriser l'accès, cela signifie ouvrir des salles de répétitions pour les groupes amateurs, notamment de jeunes du quartier ; réserver des créneaux horaires pour accueillir les différentes pratiques amateurs (théâtre, danse, musique, arts plastiques...), y compris celles des écoles du quartier primaires, ESEO, collèges-lycées...), en leur permettant d'utiliser la salle de spectacle. Cela veut dire que les groupes du quartier, toutes pratiques confondues, pourront se produire.

Accompagner les artistes amateurs et favoriser les initiatives locales, en aidant les habitants à se mettre en scène ou à se produire hors les murs. Mais aussi être un lieu ressource (technique, conseils) pour les artistes amateurs et les associations locales. Ou encore monter des projets artistiques avec les écoles du quartier, et des ateliers où des amateurs, jeunes comme adultes, puissent être associés à un artiste professionnel (slam, écriture, théâtre, chant...)

Enfin, il nous semble essentiel de donner aux amateurs une place dans la programmation du lieu culturel, en programmant du théâtre amateur, des expositions mélangeant amateurs et professionnels. Il sera important de veiller à un équilibre amateur/professionnel dans la programmation, comme il sera important de valoriser sur scène les ateliers de la maison de quartier, et d'organiser des concerts des groupes du local de répétition (en ayant aussi une vraie politique de première partie lors des concerts par exemple). Cela peut même se concrétiser en créant un festival-événement d'arts mixtes dédié aux pratiques amateurs, ou des rencontres inter-quartiers de jeunes autour de la pratique de la danse/musiques urbaines.

Axe 5 : Affirmer une identité éco citoyenne

L'identité du lieu est très importante aux yeux des habitants, ils ont évoqué dès l'enquête de 2016 le fait d'avoir un bâtiment totem du quartier, qu'ils pourraient s'approprier. En lien avec le passé vivrier et maraîcher du plateau des Hauts de St Aubin, les habitants se sont prononcés pour une identité liée au végétal en particulier, et à l'éco-citoyenneté en général. Cela passe par des objectifs de bonne gestion des déchets, de donner une vraie place au végétal et à la culture vivrière, et de privilégier l'économie circulaire. Cela sera aussi porté par des contenus en lien avec cette identité, dans le but de sensibiliser pour éduquer. Les habitants ont repris à leur compte le penser global, agir local du premier sommet pour l'environnement de 1972.

Entre autres actions, les habitants souhaitent le développement d'animations favorisant le recyclage et la récupération, et d'activités de jardinage qui mélangent les publics ; la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie et d'un tri des déchets efficient avec des composteurs collectifs ; l'installation d'un patio à usage mixte ornemental/comestible.

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) devra faire partie des contenus de la programmation. Des actions de sensibilisation seront à organiser comme des expositions, des sorties biodiversité, des ateliers avec des matériaux naturels ou de récupération, conférences, débats, spectacles...

Enfin, utiliser des circuits courts pour les approvisionnements de l'équipement, faire venir ponctuellement un marché de producteurs locaux, abolir le plastique dans les achats, avoir de la vaisselle durable pour le bar et les événements (dont événements d'économie circulaire comme repair café, bourses d'échanges, troc) ont été cités pour illustrer l'objectif penser global, agir local. Il s'agit donc plus généralement d'accueillir et de diffuser les initiatives citoyennes qui émergeraient sur le quartier d'abord, à l'échelle de la ville au besoin ; et de favoriser les spectacles et les acteurs locaux. Ce point sera développé en particulier dans l'axe 6.

Axe 6 : Coopérer avec les acteurs du territoire angevin

Il va de soi que le projet culturel des Hauts de St Aubin s'inscrit dans un premier niveau de territoire qui est le quartier, mais qu'il doit aussi tenir compte de ce qui existe à l'échelle de l'agglomération angevine. C'est pourquoi notre premier objectif est d'aller identifier nos potentiels partenaires, en élaborant une cartographie des acteurs culturels (associations, institutionnels...) aux deux échelles de territoire mentionnées (quartier, et agglo).

Il en découle que nous devons réfléchir et articuler notre programmation de façon cohérente par rapport au territoire, en l'harmonisant avec le réseau angevin, tout en tenant compte des offres culturelles voisines.

Dans un territoire angevin déjà riche en acteurs et propositions, la mutualisation des ressources nous apparaît comme essentielle. Elle pourra se faire avec les acteurs locaux existants à l'échelon quartier comme de l'agglomération sur des spectacles (décentralisation), de la communication, des ressources humaines. Il s'agira donc non seulement de développer des partenariats et des projets avec les acteurs culturels du territoire (comme le Quai, le TCB, les autres maisons de quartier, les bibliothèques...), mais aussi de construire des projets à un échelon plus local/quartier, avec les acteurs du quartier des Hauts de St Aubin, y compris ceux qui ne seraient pas directement "culturels".

Nous répondrions ainsi à 3 autres objectifs que portent les habitants :

- Soutenir les initiatives locales, en les accompagnant et en étant un lieu ressource pour les acteurs et habitants du quartier (soirées caritatives ou accueil en résidence de petites compagnies locales par exemple, accès des associations du quartier aux salles...)
- Fédérer les ressources culturelles du territoire des Hauts de St Aubin, via le rassemblement de toutes les associations du quartier sur un temps fort, car tout est culture !
- Donner accès à l'équipement et partager le projet avec les institutions et associations du quartier, par exemple en coopérant avec les structures médico-sociales, mais aussi les acteurs institutionnels et "civils" (écoles, Ehpad, facs).

Tous ces axes, déclinés en objectifs, sont issus de la concertation avec les habitants. Ils portent intrinsèquement une volonté d'aller vers un projet rattaché à l'éducation populaire, comme l'illustre l'axe 6 qui développe des coopérations et des souhaits d'ouverture allant au-delà de ce que l'on projette dans le terme de culture.

Tableau de synthèse des axes et objectifs du projet culturel du CLAC

Axe 1 : Mettre en place la gouvernance du projet avec les habitants

Objectif 1 : administrer le suivi du projet

Objectif 2 : communiquer sur le projet culturel

Objectif 3 : évaluer le projet

Axe 2 : Vivre ensemble dans la convivialité et la mixité

Objectif 1 : animer le territoire des HSA

Objectif 2 : favoriser les échanges culturels

Objectif 3 : intégrer le projet social

Axe 3 : Permettre la découverte culturelle à tous les publics

Objectif 1 : favoriser l'accessibilité

Objectif 2 : mettre en place une offre culturelle variée

Axe 4 : Valoriser les pratiques amateurs

Objectif 1 : favoriser l'accès de l'équipement aux artistes amateurs

Objectif 2 : accompagner les projets amateurs

Objectif 3 : donner une place aux amateurs dans la programmation

Axe 5 : Affirmer une identité éco-citoyenne

Objectif 1 : gérer les déchets

Objectif 2 : donner plus de place au végétal

Objectif 3 : sensibiliser pour éduquer

Objectif 4 : privilégier l'économie circulaire

Objectif 5 : penser global, agir local

Axe 6 : Coopérer avec les acteurs du territoire angevin

Objectif 1 : identifier nos potentiels partenaires

Objectif 2 : mettre en place une programmation cohérente sur le territoire

Objectif 3 : favoriser les mutualisations

Objectif 4 : soutenir les initiatives locales

Objectif 5 : fédérer les ressources culturelles du territoire

Objectif 6 : donner accès aux institutions et associations du quartier

Le budget de charges directes de fonctionnement

Cette première ébauche du projet culturel intégré à la future maison de quartier des Hauts de St Aubin s'accompagne d'un budget prévisionnel en annexe. Ce budget a été réfléchi en tenant compte de données transmises par la maison de quartier sur le fonctionnement culturel existant, auquel s'ajoutent des lignes prévisionnelles, établies en fonction des objectifs à atteindre. Ce budget n'est évidemment pas contractuel. Tout comme le projet, il doit être discuté et affiné à partir de la rentrée 2020/2021.